

n°
65

Hautes Alpes

HIVER 2021

LE MAG

- **Événement** / P.6
Culturicimes,
votre médiathèque à domicile
- **Hauts Talents** / P.18
Pierre Prud'Homme,
mémoire vivante
des déportés
- **À vos côtés** / P.20
Le Département solidaire
des producteurs de lavande



▲ **Dossier**

Les stations de ski sur la bonne pente



Hautes-Alpes
le département

HAUTES ALPES LE MAG N°65 - HIVER 2021

4 PLEIN CADRE

En piste pour le grand frisson !

6 ÉVÉNEMENT

Culturicimes, votre médiathèque à domicile

8 ACTUALITÉS

Solidarité : bilan positif pour la politique du Département
 Spectacle événement : *Falaise* en représentation inédite à Gap
 Travaux du Morgon : l'ascension facilitée
 Col du Parpaillon : la piste à nouveau praticable

10 DOSSIER

Les stations de ski sur la bonne pente

16 ENTRETIEN

Frédéric Cavallino : le monde économique uni aux côtés des entreprises

18 HAUTS TALENTSPierre Prud'Homme
Charlotte Bourgeois**20 À VOS CÔTÉS**Le Département solidaire des producteurs de lavande
Le réseau routier haut-alpin prêt pour l'hiver**22 CANTONS**

Chorges

24 TOUT À LOISIRS

Chiens de traîneau : un grand bol d'oxygène en bonne compagnie

26 CAUSES COMMUNES

À la une : Les stations de ski sur la bonne pente
 Photo ©Gilles Baron

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication Tél. 04 92 40 38 00

Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication : Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département, sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi – Digne-les-Bains Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 72 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC

**1^{er} octobre**

Partenaires depuis 2019 dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté, l'État, représenté par la préfète Martine Clavel, et le Département, représenté par son président, signent un avenant à la convention qui les lie dans ce combat afin d'apporter des moyens supplémentaires à leur action dans ce domaine.

**2 et 3 octobre**

Forts du succès de la première édition de 2018, le Département et l'association Agatha (usagers de la plateforme aérienne de Gap-Tallard) ont de longue date décidé de renouveler le rendez-vous du grand show aérien. Succès confirmé avec 25 000 spectateurs pour cette deuxième édition.

**5 novembre**

Son prédécesseur avait été construit en 1892 et affichait des signes de vieillissement. Après trois mois de travaux, le nouveau pont de l'Adret, situé sur la RD 994 en plein centre-ville de Gap, est inauguré. Moyennant un investissement d'un peu plus d'un million d'euros, le nouvel ouvrage a été modernisé et élargi.

**8 novembre**

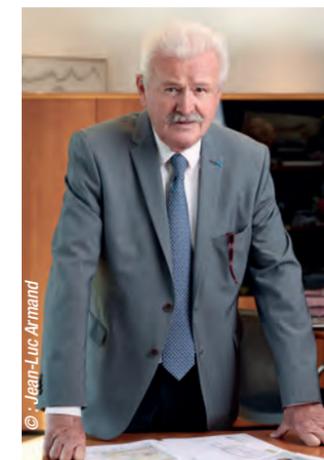
Les travaux de création de la nouvelle route de desserte du village d'Abriès-Ristolas touchent à leur fin. Avant l'hiver, le président Jean-Marie Bernard, accompagné de Marcel Cannat et Valérie Garcin-Eyméoud, a tenu à se rendre sur le site afin de constater l'avancée du chantier. Il prendra fin au printemps avec la pose du revêtement définitif de la route.

**19 novembre**

Le Musée museum départemental s'ouvre sur l'immensité de la culture nationale et internationale via un double événement, en présence de Bernadette Saudemont, vice-présidente en charge de la culture : le vernissage du nouveau parcours d'exposition « Instantanés » et l'inauguration avec Madame la préfète de la Micro-Folie Hautes-Alpes.

**3 décembre**

Le parvis de l'Hôtel du Département se fait l'hôte de la cérémonie de la Sainte-Barbe départementale, sainte patronne des sapeurs-pompiers. Le Département est particulièrement attaché à ce que ce corps au service des Haut-Alpins au quotidien puisse remplir ses missions dans les meilleures conditions possibles.

**▲ Jean-Marie Bernard**

Président du Département

Je vous souhaite, mes chers concitoyens haut-alpins, une très belle année 2022. Une année placée sous le signe de l'ambition et de la solidarité.

Nous vivons une période extrêmement importante de reprise et de développement économique. Je souhaite que chaque Haut-Alpin s'exprime et s'épanouisse dans ce qu'il sait faire de mieux et qu'il s'inscrive pleinement dans notre société. C'est la raison pour laquelle cette année encore, le Département accordera une attention toute particulière aux mesures d'accompagnement des personnes en cours d'insertion et qu'il travaillera en partenariat avec les collectivités et organismes en charge de la formation. La pandémie a considérablement changé notre manière de vivre et d'appréhender notre monde. Le Département continuera en 2022 à accompagner les transitions, qu'elles soient énergétique, environnementale, sociale... avec un programme d'investissement extrêmement ambitieux, notamment en matière de production d'énergies renouvelables, de développement des mobilités alternatives, de rénovation du bâti afin qu'il soit plus sobre d'un point de vue énergétique.

Plus de 60 millions d'euros seront investis cette année par le Département dans les mobilités, l'aménagement du territoire, l'éducation, la jeunesse, la culture et le sport, ou encore dans la valorisation du patrimoine... Le Département des Hautes-Alpes est celui qui investit le plus et se prépare le mieux à l'avenir, avec 410 euros consacrés à chaque habitant. C'est deux fois plus que la moyenne des Départements de notre taille et 2,5 fois plus que les autres Départements.

Je souhaite un avenir radieux aux Hautes-Alpes afin que chaque Haut-Alpin s'épanouisse au pays, dans son travail. Je souhaite également que celles et ceux qui ont envie d'ailleurs trouvent dans les Hautes-Alpes une terre qui saura les accueillir, leur faire une place et répondre à leurs besoins. Et que notre territoire soit toujours plus attractif aux yeux des centaines de milliers de vacanciers qui nous font le plaisir de leur visite chaque année.



En piste pour le grand frisson !

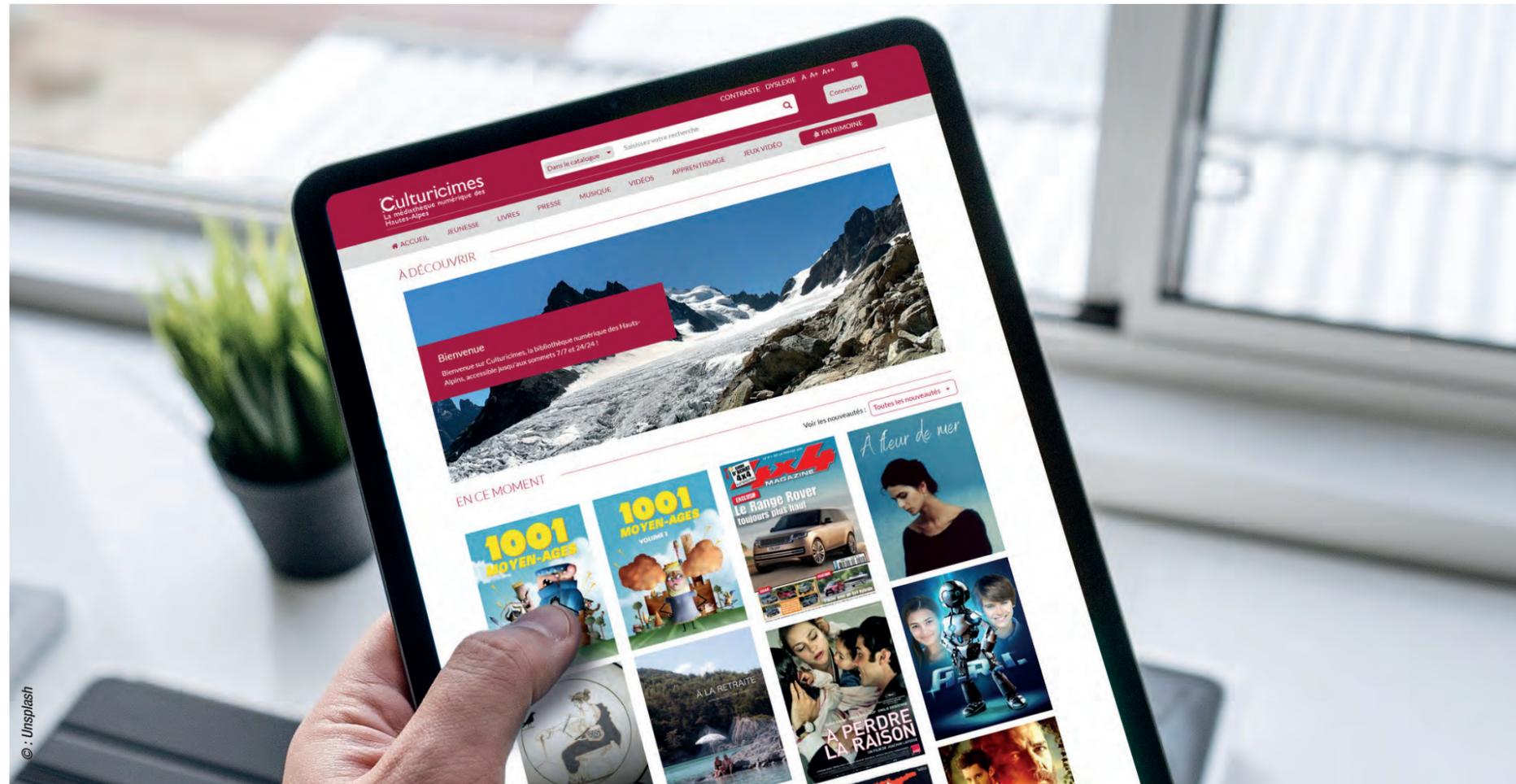
La neige a pris ses quartiers d'hiver dans les Hautes-Alpes sous un soleil radieux, promesse de grands frissons pour les amateurs de glisse, qui se retrouvent à nouveau nombreux dans les stations du département, et de sport en pleine nature, comme ici dans le Dévoluy (Notre photo). Les skieurs font leur retour sur les pistes et dans les grands espaces haut-alpins, ravis de pouvoir en profiter après avoir été privés de remontées mécaniques la saison dernière. Le baromètre de la fréquentation touristique des stations est reparti à la hausse (lire notre dossier à ce sujet, page 10), les professionnels restant néanmoins dans l'expectative, en raison de l'évolution de la situation sanitaire.





▲ Culturicimes

Votre médiathèque à domicile



Tous les contenus et services de Culturicimes sont accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

La nouvelle médiathèque numérique des Hautes-Alpes donne aux abonnés accès à des milliers de contenus en un clic. Via ce site, complémentaire des bibliothèques de proximité, ils peuvent consulter et emprunter des livres, regarder des films pour enfants et adultes, s'informer, jouer ou encore découvrir le patrimoine haut-alpin.

Dévoiler le dernier polar à la mode, jouer à un jeu vidéo, savourer un film culte, s'informer avec son magazine favori ou encore pratiquer le yoga... Et tout ça, sans sortir de chez soi ? C'est désormais possible en un clic grâce à Culturicimes, la nouvelle médiathèque numérique des Hautes-Alpes,

accessible partout, et tout le temps. Afin de s'adapter aux nouveaux usages des utilisateurs et à l'évolution des pratiques, Culturicimes se positionne comme une véritable bibliothèque à domicile, donnant accès à de multiples services, de manière simple et intuitive. Ce projet, lancé par le Département en 2010, a été labellisé « Bibliothèque

numérique de référence », en 2019, par le ministère de la Culture. Ce label soutient les projets d'ampleur portés par des collectivités territoriales souhaitant placer le numérique au cœur de leur politique de lecture publique, afin de moderniser les équipements et de toucher des publics nouveaux. La bibliothèque des Hautes-Alpes est l'une des seules de notre région à disposer de ce label, avec celle d'Aix-en-Provence. Pour accéder aux services de Culturicimes, disponibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, il suffit d'être inscrit dans une bibliothèque haut-alpine.

On peut alors se connecter avec sa carte de lecteur en cours de validité ou grâce à une carte annuelle à retirer dans sa bibliothèque habituelle.

Toute la presse à disposition

Dès la page d'accueil, le catalogue en ligne propose différentes catégories. L'espace jeunesse s'ouvre par exemple sur une sélection de près de 4 000 contenus. Livres, livres audio, vidéos, magazines, concerts ou encore séries, à l'image de Yakari, les aventures de Tintin, Tom-Tom et Nana, Lucky Luke... Autant d'histoires à lire à tous



Parole d'élue

Bernadette Saudemont,
vice-présidente en charge de la culture

« Ce projet financé par l'État et la Région Sud, et construit en partenariat avec la bibliothèque des Alpes-de-Haute-Provence, nous permet de mutualiser les ressources, tout en disposant chacun de notre propre plate-forme numérique. Notre volonté était, tout en valorisant notre patrimoine, de donner accès à un vaste champ de contenus en ligne, comme par exemple de la vidéo à la demande, aux usagers des bibliothèques des Hautes-Alpes. »

les âges et par toute la famille. Des quotidiens régionaux aux magazines spécialisés, en passant par les titres internationaux, toute la presse est aussi à disposition. La navigation est rythmée par la découverte des grands compositeurs classiques, des stars du rock ou des maîtres du jazz, grâce à une large sélection d'œuvres musicales. Fictions, comédies, documentaires, courts-métrages, séries... Pas moins de 7 000 films à la demande (VOD) sont disponibles en ligne.

La plate-forme numérique fait également la part belle à l'apprentissage sous toutes ses formes : on peut apprendre l'anglais ou réviser les bases, découvrir la langue des signes, s'initier au japonais, etc. Le site met aussi en avant les nouveautés du moment.

Par la même occasion, Culturicimes fait rayonner le patrimoine haut-alpin, en donnant un libre accès à plus de 2 500 documents numérisés. Conservées dans différentes bibliothèques, ces archives ont été sélectionnées pour leur intérêt et leur lien avec l'ancienne province du Dauphiné, et en particulier les Hautes-Alpes. Les documents sont issus de la

bibliothèque numérique des archives départementales des Hautes-Alpes et de Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France.

Naviguer dans les cartes et les plans

Le portail numérique propose d'emprunter différents chemins pour parcourir ce patrimoine. L'onglet « collection » regroupe les documents par supports (textes imprimés ou manuscrits, photographies, presse, images et gravures). Il est ainsi possible de naviguer uniquement dans les cartes et plans, ou encore dans les monnaies dauphinoises, de se plonger dans les photographies de presse de l'agence RoI, ou de revivre le Tour de France de 1925 en parcourant les bulletins de la Société d'études des Hautes-Alpes.

Avec « thématiques », ce sont autant de portes d'entrée sur le passé de notre territoire : société, guerres et frontières, nature, agriculture, tourisme et sport, vie religieuse ou personnages célèbres. Enfin, la rubrique « Il était une fois » raconte une histoire, en s'attardant sur un document ou en approfondissant un thème particulier. ■



▲ Solidarité

Bilan positif pour la politique du Département

Cinq ans après sa mise en place, c'est l'heure du bilan pour le Schéma départemental unique des solidarités (Sdus) des Hautes-Alpes. Regrouper en une même démarche les thématiques de l'enfance, du handicap et du grand âge s'est révélé bénéfique en termes d'efficacité et de résultat. Si bien que la démarche est reconduite.

Chef de file de l'action sociale, le Département a fait le choix, en 2017, de regrouper en une même démarche les thématiques de l'enfance, du handicap et du grand âge. C'est ainsi que le Schéma départemental unique des solidarités (Sdus) a vu le jour. Il intègre 23 actions, suivant cinq axes, définies afin de développer une politique globale, coordonnée et adaptée au territoire, tout en favorisant l'inclusion, l'implication citoyenne et l'accompagnement des professionnels. Cette démarche, novatrice à l'époque – coconstruite avec la Caisse d'allocations

familiales et mise en œuvre avec de nombreux acteurs institutionnels et de l'action sociale – a permis de mutualiser les moyens et de travailler de façon plus pointue et harmonieuse. Malgré l'impact de la crise sanitaire sur l'avancée des actions, plus des deux tiers d'entre elles ont été concrétisées. L'heure est désormais au bilan et au démarrage d'un nouveau Sdus, cette fois pour la période 2022-2027. La protection de l'enfance, l'autonomie et l'insertion professionnelle constituent les trois axes de la politique départementale. ■



L'autonomie est l'un des trois axes principaux de la politique départementale.

▲ Spectacle événement

Falaise en représentation inédite à Gap



Un spectacle époustouflant à voir en famille.

« Pourvu que le monde entier voie ce spectacle », s'est enthousiasmée la revue de théâtre, Les Trois Coups, à propos de *Falaise*. Sept représentations exceptionnelles sont programmées au théâtre La Passerelle, scène nationale de Gap, du 22 au 29 janvier prochain, en liaison avec la Biennale internationale des arts du cirque. Ce seront les seules dates disponibles dans toute la région. Un tel spectacle est impossible à décrire en quelques mots. Il mêle cirque, danse, théâtre, musique, clown, arts plastiques... Il faut le voir pour en apprécier toute la grandeur. Ce deuxième volet du diptyque de

la compagnie franco-catalane Baro d'èvel met en scène huit interprètes, un cheval et... des pigeons ! Alors que le spectacle précédent, baptisé *Là*, explorait le blanc, *Falaise* s'intéresse plus particulièrement au noir, dans un univers graphique malgré tout très lumineux. Et il interroge sur l'état du monde, qui s'effondre et à la fois se dessine. Un spectacle mêlant humour, tendresse, émotion et espièglerie, à voir en famille dès 8 ans. ■

RÉSERVATION
www.theatre-la-passerelle.eu/Falaise

▲ Travaux du Morgon

L'ascension « facilitée »



Le sentier d'accès au Pic du Morgon réhabilité et sécurisé.

Boucle de randonnée prisée des Hautes-Alpes, le pic du Morgon a fait l'objet de travaux de réhabilitation et d'aménagement en 2021. L'accès à son sommet a notamment été amélioré afin de profiter pleinement de sa vue à 360° sur le lac de Serre-Ponçon.

20 000 personnes arpentent chaque été les 2 324 mètres d'altitude du pic du Morgon. Il faut dire que la balade a des raisons d'attirer les visiteurs, offrant à son point culminant une vue panoramique sur le lac de Serre-Ponçon. Une fréquentation qui a néanmoins fini

par détériorer le sentier qui y accède. Des travaux ont donc été réalisés sur sa partie haute, entre août et novembre 2021, pour le réhabiliter. L'ancien passage se révélant trop dégradé, un nouvel accès a été créé juste à côté. Au sommet, les anciens équipements – buse en béton, plateforme au sol et table d'orientation émaillée – ont été retirés pour ne plus polluer la vue. Le cairn situé en retrait a lui aussi disparu et laissé la place à un socle de pierre où repose une rose des vents de 4,5 mètres de diamètre.

Enfin, un passage rocheux de la crête a été sécurisé et le cheminement vers le fond du cirque redessiné. L'ensemble des travaux, d'un montant d'environ 123 000 euros, a été financé à 85 % par le Feder, dans le cadre du projet « *Parcours outdoor transfrontalier* », du programme européen Alcotra. ■

▲ Col du Parpaillon

La piste à nouveau praticable



La première phase des travaux est achevée.

Plus de trois kilomètres de la piste menant au col du Parpaillon ont été remis en état à l'automne dernier. Cinq kilomètres supplémentaires vont être traités pour que ce parcours emblématique du département soit entièrement praticable dans de bonnes conditions.

C'est une vraie piste de haute montagne, un peu cahoteuse, qui relie Crévoux à La Condamine-Châtelard, dans les Alpes-de-Haute-Provence. La route départementale RD39T du col du Parpaillon est bien connue des cyclistes et des amoureux de véhicules tout terrain. Sur une douzaine de kilomètres, côté haut-alpin, 9 ne sont

pas revêtus et nécessitent une remise en état. 3,3 kilomètres ont ainsi fait l'objet de travaux durant trois semaines, entre la fin du mois de septembre et début octobre. La piste a été retraitée pour en améliorer l'accessibilité et la préserver le plus longtemps possible. Les pierres existantes ont été broyées et compactées à cet effet. Un terrassement a également été effectué et des revers d'eau (sortes de gouttières) établis tous les 50 mètres. Les 5,6 kilomètres restants, qui permettent d'atteindre le tunnel, seront réalisés en 2022 ou, au plus tard, en 2023. La première tranche a coûté 110 000 euros. La seconde est estimée autour de 300 000 euros. L'ensemble est entièrement financé par le Département. ■

▲ Sortie de crise

Les stations de ski sur la bonne pente



Cet hiver a démarré sous de bons auspices pour les acteurs de la montagne. Une embellie bienvenue dans les stations de ski, après une saison 2020-2021 catastrophique en raison de la fermeture des remontées mécaniques et de certains établissements pour cause de crise sanitaire. Lourdemment impactées, les stations haut-alpines ont résisté. Elles ont su réagir, ont fait assaut d'imagination et pris de nombreuses initiatives pour rendre leur destination encore plus attractive et accompagner l'évolution de la demande touristique, désormais plus orientée vers la pluriactivité.

© : Jonathann Dupieux/Alpes Photographies

▲ Saison d'hiver

Retour à la vie *sur les pistes*

Les skieurs sont de retour sur les pistes des stations haut-alpines. En témoigne le démarrage des réservations pour cet hiver 2021-2022 : au 1^{er} octobre, le taux prévisionnel des hébergements touristiques affichait déjà 33 % d'occupation. Un niveau équivalent à celui d'avant la crise.

« Les clientèles ont faim de montagne, car elles en ont été privées toute une saison, analyse Yvan Chaix, directeur de l'Agence de développement des Hautes-Alpes. Elles l'ont d'ailleurs montré l'été dernier : jamais les Hautes-Alpes n'avaient attiré autant de visiteurs à la belle saison. »

Ils s'étaient faits rares, l'hiver dernier dans les Hautes-Alpes, après la décision du gouvernement français de ne pas ouvrir les remontées mécaniques en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19. Sans oublier que certains établissements, les restaurants et bars notamment, sont aussi restés portes closes pour des raisons identiques.

En 2020-2021, la fréquentation a chuté de 60 %. Malgré les efforts des acteurs locaux pour satisfaire la clientèle présente, les initiatives et activités proposées n'ont pas compensé le manque à gagner. Le chiffre d'affaires des 27 stations du

département a baissé de 70 %, passant de 850 millions d'euros à 255. L'hiver 2020-2021 a été indéniablement associé au ski de fond. Le chiffre d'affaires lié à cette activité a doublé dans les Hautes-Alpes, passant d'un million d'euros à deux millions, tandis que celui des remontées mécaniques dégringolait de 130 millions à... 500 000 euros. Du jamais vu. « L'enseignement que l'on tire de cette crise est que, lorsque les remontées sont fermées, les activités chutent d'environ 70 % », précise Yvan Chaix. Tous les secteurs ont été impactés.

Fort heureusement, aucune station n'a dû mettre la clé sous la porte, entre autres grâce aux aides que le gouvernement a débloquées au profit des acteurs de la chaîne de montagne. Les sociétés de remontées mécaniques ont, par exemple, reçu 55 millions d'euros pour couvrir une partie de leurs charges fixes. Les défaillances d'entreprises sont restées à un niveau tout à fait habituel.

Le département espère flirter de nouveau avec ses sommets de fréquentation habituels, avec ses 6 millions de visiteurs en hiver. ■



Parole d' élu

Jean-Marie Bernard,
président du Département des Hautes-Alpes

« Grâce aux efforts des acteurs de la montagne, qui se sont mobilisés et ont travaillé ensemble durant toute la période, nous avons pu venir en aide aux saisonniers très impactés et satisfaire la clientèle malgré la fermeture des remontées mécaniques et celle de nombreux établissements. Mais le coup a été rude pour le territoire. »

LE TOURISME DANS LES HAUTES-ALPES

30 % de la richesse et de l'emploi du département

23 millions de nuitées touristiques

1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel pour les entreprises touristiques, dont les deux tiers sont portés par les seules stations et la saison d'hiver

27 stations avec **12 000** emplois directs

6 millions de visiteurs sur une saison d'hiver (80 % de clientèle française, dont un tiers vient de Paca, et 20% de clientèle étrangère (Belgique, Pays-Bas, Angleterre et Italie)).



Source : Agence de développement des Hautes-Alpes



▲ Queyras et Dévoluy

Des alternatives au ski de piste

Dans le Queyras et le Dévoluy, comme dans le reste du département, la fermeture des remontées mécaniques n'a pas empêché de nombreux touristes de se rendre dans les stations de ski. Ces dernières leur ont proposé des alternatives sportives, en misant notamment sur la randonnée à skis, et ont créé de nouveaux équipements.

« On a fait comme on a pu. » Lorsqu'il s'agit de dresser le bilan de l'hiver 2020-2021, la présidente du Syndicat mixte des stations du Queyras et conseillère départementale, Valérie Garcin-Eyméoud, joue la carte de la transparence. Les remontées mécaniques ayant dû rester inactives, il a bien fallu trouver de quoi divertir les clients avides de montagne qui ont répondu présents. De nouvelles activités ont donc été proposées ou adaptées. La randonnée à skis a parfaitement rempli cette fonction. Du côté du Dévoluy, des itinéraires existaient déjà. « Nous les avons customisés et rendus accessibles au plus grand nombre », détaille Laurent Thélène, représentant de la Se m Dévoluy à la présidence de Dévoluy Ski Développement, gestionnaire du domaine skiable. « Notre volonté globale était de créer de l'animation ludique autour des pratiques de glisse. »

De nouveaux itinéraires

À la station de Molines-Saint-Véran, dans le Queyras, la création d'itinéraires de ski de rando était justement en réflexion depuis un certain temps. La fermeture des remontées mécaniques s'est révélée propice au lancement de ce projet. Et c'est l'école de ski français locale qui s'est chargée des tracés, sécurisés par des jalons. « Les visiteurs ont pu découvrir cette activité et s'y initier sans danger. Les retours ont été si bons que l'on a décidé de garder les itinéraires », souligne Valérie Garcin-Eyméoud, également maire de la commune.

À Molines, la décision a aussi été prise de profiter des dérogations accordées aux ski-clubs et sportifs de haut niveau pour ouvrir un télésiège ainsi que deux pistes, le tout à prix réduit. La même chose a été faite au Dévoluy, où un télésiège a fonctionné pendant toutes les vacances scolaires

et les week-ends, pour la plus grande joie des enfants et professionnels. Si les domaines s'en sont bien sortis, notamment grâce aux aides de l'État, le retour à une saison normale était cependant plus qu'attendu. Et pleinement apprécié depuis le début de cet hiver. ■



La randonnée en raquette fait partie des activités les plus prisées l'hiver dernier.

▲ Orcières

Aux petits soins pour ses clients



Dans cette station emblématique du centre des Hautes-Alpes, les acteurs locaux se sont mobilisés pour satisfaire la clientèle présente malgré l'impossibilité de skier. Patrick Ricou, maire de la commune et par ailleurs 1^{er} vice-président du Département, revient sur cette saison particulière.

Patrick Ricou estime à 10 millions d'euros les pertes de recettes d'Orcières pour l'hiver dernier.

Mag Hautes-Alpes : quel bilan tirez-vous de l'hiver 2020-2021, où les remontées mécaniques n'ont pu fonctionner ?

Patrick Ricou : La saison a été catastrophique d'un point de vue économique, en termes de retombées et d'emploi. Nous estimons à 10 millions d'euros les pertes de recettes de la station en raison de la fermeture des remontées mécaniques, du palais des sports et des restaurants d'altitude. Le nombre de nuitées a été divisé par cinq, environ, et le total de la taxe de séjour a seulement atteint 30 000 euros, contre 180 000 euros d'ordinaire. Néanmoins, les clients qui sont venus sont repartis satisfaits. C'était notre objectif de ne pas les décevoir, afin qu'ils ne se détournent pas de la neige et

de la montagne. Tous les acteurs locaux ont, pour cela, fait preuve d'imagination et se sont retrouvés les manches.

Comment exactement ?

Nous avons mis en place une offre d'activités diverse et riche, qui a été très appréciée des vacanciers : ski de rando, randonnées, balades en chiens de traîneau, domaine nordique, parapente... Ces pratiques existaient déjà à Orcières, mais la majorité des clients venait, auparavant, principalement pour skier. Certaines offres étaient aussi réservées à un public averti, comme le ski de rando par exemple. Nous l'avons donc rendu accessible à tous en balisant des itinéraires et en damant les pistes. Ces aménagements ont d'ailleurs été pérennisés puisqu'il

y a désormais une attente et une demande, y compris en saison normale.

Ces attentions particulières ont-elles porté leurs fruits ?

Malgré le sinistre économique, ce que nous avons mis en place nous a permis de ne pas perdre de clients et même d'en gagner. Nous en tirons aujourd'hui les bénéfices, ce qui nous rassure sur la qualité de notre travail. Nous nous attendons à une belle saison, et nous ressentons une vraie envie de nos vacanciers de venir à la neige. À titre personnel, je suis plutôt optimiste sur l'attrait qu'aura la montagne dans les années à venir, tant l'hiver que l'été, car elle offre une belle bouffée d'air dans une période où nous en avons bien besoin. ■



▲ Serre-Chevalier

Un domaine skiable laboratoire



La station de Serre-Chevalier va autoproduire 30 % de sa consommation électrique.

Serre-Chevalier se veut territoire d'expérimentation depuis longtemps déjà. Lancé en 2017, son projet autour des énergies renouvelables est sur le point de s'achever avec, à la clé, 30 % de sa consommation électrique autoproduite. La crise sanitaire a aussi incité l'une de ses écoles de ski à lancer de nouvelles activités.

La non-ouverture des remontées mécaniques a contraint les stations à se réinventer. Serre-Chevalier n'avait pas attendu cette crise pour innover et est sur le point de devenir une « station verte » : elle va produire elle-même 30 % de la consommation électrique du domaine skiable grâce à un mélange de 80 % d'énergie hydraulique, 12 % de photovoltaïque et 8 % d'éolienne. Deux éoliennes fonctionnent déjà ainsi que de nombreux panneaux solaires, dont certains reposent sur des technologies innovantes, notamment avec des panneaux souples. Il ne lui reste plus qu'à terminer les installations hydroélectriques, au plus tard fin 2022-début 2023.

« Notre volonté est de faire de ce programme un vrai démonstrateur pour que les stations

s'en inspirent et développent la production d'électricité », expose Patrick Arnaud, directeur du domaine skiable.

Serre-Chevalier va également tester une dameuse électrique au cours de l'hiver 2022-2023. Un essai parmi tant d'autres pour atteindre un objectif plus global à l'horizon 2030 : réduire de 50 % son empreinte carbone.

« Cheval-ski » à l'ESF

L'école de ski française (ESF) du Monétier-les-Bains, l'une des stations de Serre-Chevalier, a pris d'autres initiatives innovantes. Les moniteurs ont, par exemple, assuré des cours de ski nordique, plébiscités par la clientèle adulte mais aussi par les plus jeunes. « Nous avons eu jusqu'à

70 enfants durant ces séances collectives », souligne Jean-Marie Rey, directeur de l'ESF et maire de la commune. La patinoire a, par ailleurs, repris du service et du « cheval-ski » a été mis en place.

Ces nouvelles activités ont permis à l'ESF de générer 35 % de son chiffre d'affaires habituel, bien supérieur à nombre de ses homologues. Ce qui a convaincu Jean-Marie Rey de renforcer cette offre cet hiver.

« Nous avons pérennisé, notamment, les balades en raquettes en famille, les cours collectifs de ski de fond pour enfant, de biathlon et les produits de ski de rando. Nous pensons que la clientèle adulte va consommer différemment et se tourner davantage vers ces occupations. »

Bilan de ce pari osé en fin de saison. ■

▲ Crévoux

Un nouveau télésiège pour sauver la station

La crise sanitaire a conforté cette petite station familiale dans la nécessité de remplacer le tire-fesse actuel par un télésiège. En plus de sécuriser l'accès aux pistes, il permettra de diversifier l'offre, notamment pendant la belle saison.

Crévoux a la particularité d'être l'une des plus anciennes stations de ski des Hautes-Alpes. Juchée à 1 600 mètres d'altitude, elle a été créée au milieu des années 1930, période faste où commençaient les premiers congés payés et où le besoin de lieux de villégiature se faisait plus urgent.

« Elle est, depuis, restée dans son jus,

▲ RSA

Sortie de crise pour les saisonniers

Durant l'hiver 2020-2021, nombreux ont été les saisonniers privés d'emploi à ne pouvoir accéder à une activité partielle ou à l'allocation de retour à l'emploi. Parallèlement, 500 personnes supplémentaires ont bénéficié du RSA (Revenu de solidarité active) et ont été prises en charge par les services du Département.

250 000 euros ont été débloqués chaque mois pour financer l'augmentation des versements. Le budget alloué au RSA est ainsi passé de 16 à 19 millions d'euros. Le nombre d'allocataires a commencé à baisser dès février 2021 et n'a pas cessé depuis : un renversement de tendance, signe d'un retour à l'activité, comme le confirment les chiffres du chômage, revenus au niveau d'avant la crise. ■

ratant les deux virages pris par les autres stations dans les années 1970 et 2000 », concède Stéphane Scarafagio, le maire de ce village de 140 habitants, dont la vie dépend essentiellement de l'existence de la station. Depuis sa prise de fonction, en 2020, il s'est donc donné pour mission de rajeunir l'un de ses équipements essentiels : le tire-fesse ; vieux de 50 ans, menant au sommet du domaine, il sera remplacé par un télésiège neuf. Cet équipement, soutenu financièrement par le Département, va faciliter l'accès au niveau supérieur de la station à tous les types de skieurs. Et il va également permettre de développer une offre estivale à la fois sportive, ludique et culturelle.

Figurent ainsi dans cette offre un parcours d'oxygénation, des circuits de grande randonnée à vélo, des cabanes pastorales aménagées en gîtes ou encore

de vastes aires de pique-nique. Une manière, aussi, de répondre aux attentes des vacanciers qui ont pris goût aux pratiques extra-ski alpin l'hiver dernier, lorsque les remontées mécaniques étaient à l'arrêt.

« La crise nous a montré que, si on ne peut pas se passer du ski alpin, les visiteurs veulent revenir à une pluriactivité. Nous avons pris conscience qu'il fallait diversifier notre offre de façon rapide, en misant sur la bisaisonnalité et en étoffant les activités », argumente Stéphane Scarafagio.

Les premiers travaux du futur télésiège devraient commencer à l'automne 2022, pour une mise en service un à deux ans plus tard. Le coût de l'opération s'élève à 3,5 millions d'euros, financés par le gestionnaire de la station, un syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu), où figurent (qui regroupe) la commune de Crévoux et la Sem Sedev de Vars. ■

2020-2021 Une saison hors norme

Secteur	Chiffre d'affaires saison normale	CA hiver 2020-2021
Ensemble des 27 stations des Hautes-Alpes	850 millions	255 millions
Remontées mécaniques	130 millions	500 000 €
Logement	246,5 millions	90 millions
Restauration / bar	127,5 millions	1 millions
Location de skis	28 millions	2,5 millions
Vêtements et accessoires	17 millions	8 millions
Commerces alimentaires	127,5 millions	70 millions
Ski de fond	1 millions	2 millions

Source : Agence de développement du 05



© : Jean-Luc Armand

▲ Frédéric Cavallino

Le monde économique uni aux côtés des entreprises

Le nouveau président de la chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes compte sur l'union du tissu économique local pour aider les entreprises à retrouver le chemin de la croissance. Il se positionne ainsi dans la lignée de son prédécesseur, avec, néanmoins, la volonté de développer de nouveaux axes, comme la structuration d'une filière sport.

Vous avez été élu président de la chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes (CCI 05) le 29 novembre dernier. En dehors de ce mandat, quelle est votre activité professionnelle et quel est votre lien avec le département ?

Je suis natif des Hautes-Alpes et j'y ai grandi. Issu d'une famille de commerçants, je le suis moi-même. J'ai créé la boutique Maxi Mode à Gap, en 2004. J'ai d'ailleurs toujours été chef d'entreprise depuis que je me suis lancé, en 1998. J'étais à cette époque dans l'hôtellerie-restauration.

Vous avez également été vice-président de la CCI ces six dernières années et avez assumé la présidence de la Fédération des associations de commerçants des Hautes-Alpes pendant onze ans. Cette connaissance du terrain est-elle un plus dans l'exercice de vos nouvelles fonctions ?

Bien sûr, cela me permet de compter sur un réseau solide. Je suis passionné par mon département et par l'économie, il est donc important pour moi d'être investi dans la défense du monde économique des Hautes-Alpes. Nous sommes un territoire privilégié. Enclavé, certes, mais ce n'est pas forcément qu'un point faible... C'est également un atout. Il nous manque juste des offres de formation supplémentaires pour garder nos jeunes, éviter qu'ils ne partent étudier ailleurs et ne reviennent pas, ou très tard. Il faut aussi que nous soyons plus attractifs pour faire venir de nouvelles familles.

Frédéric Cavallino souhaite notamment analyser les besoins en formation et augmenter le nombre de cursus proposés dans le département.

Vous positionnez votre projet politique dans la lignée de votre prédécesseur, Éric Gorde, qui reste d'ailleurs membre du bureau de la CCI. Qu'est-ce que cela signifie, concrètement ?

Le mandat que je viens de passer avec Éric Gorde a été marqué par le renouveau, malgré la crise sanitaire. Des choses ont été lancées autour de l'innovation et du numérique comme, par exemple, la création de l'incubateur de start-up GAAAP (ndlr : également espace de coworking). Ces projets fonctionnent bien et restent d'actualité. Nous n'entendons pas les arrêter. Nous devons, au contraire, les améliorer et les développer.

Quels nouveaux axes allez-vous déployer en parallèle ?

Nous avons un dossier primordial en cours et qui est arrivé en fin de mandat : il s'agit du plan de relance. Des techniciens de la CCI fléchent les entreprises pour y répondre et les épaulent dans le montage de leurs dossiers. 70 sociétés ont déjà été accompagnées pour 36 millions d'euros débloqués. Je pense que nous sommes dans une période de mutation et que nous devons les aider à se remettre dans le rail de la croissance. Nous avons aussi pour ambition d'être le partenaire formation de référence dans le département. 60 étudiants suivent aujourd'hui un parcours via notre campus CCI Formation. L'objectif est d'atteindre la centaine en augmentant le nombre de cursus disponibles sur le territoire. Nous allons, pour cela, analyser les manques et les besoins. Enfin, un projet

me tient particulièrement à cœur : c'est de travailler sur la structuration d'une filière sport en lien direct avec l'économie touristique. Les Hautes-Alpes seront terre d'entraînement pour les Jeux olympiques qui auront lieu à Paris en 2024. Il faut profiter de ce genre d'occasion.

Vous parlez constamment au pluriel, jamais au singulier. C'est un vrai travail d'équipe que vous comptez mener ?

Je crois en la force du collectif. Ce sera d'ailleurs un marqueur dans ce mandat. Lors du précédent, nous avons réussi à faire s'unir les forces vives et actives du monde économique haut-alpin. Nous allons continuer, parce que c'est important pour le développement du territoire.

Je crois en la force du collectif. Ce sera d'ailleurs un marqueur dans ce mandat.

Vous avez pris la présidence de la CCI 05 en pleine période de crise, dans un contexte sanitaire en dents de scie. Comment abordez-vous l'avenir ?

Nous avons montré notre réactivité dès le premier confinement avec la mise en place d'une cellule de crise, toujours active aujourd'hui. Au plus fort de la crise, 8 techniciens ont été mobilisés pour répondre aux demandes et aux questions par téléphone et mails. Nous étions le référent proximité pendant cette période, et nous avons joué notre rôle à 200 %. Je pense que nous avons vécu le pire, mais, si la situation venait à s'aggraver, nous serions à nouveau prêts à soutenir et à accompagner les entreprises.



▲ Pierre Prud'Homme

Mémoire vivante des déportés

Résistant pendant la Seconde Guerre mondiale, à seulement 18 ans, Pierre Prud'Homme a connu l'enfer des arrestations et des camps de concentration. Dès son retour, à la Libération, il n'a eu de cesse de témoigner. Un travail de mémoire et de sensibilisation qui lui a valu d'être promu officier de la Légion d'honneur.



Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1971, Pierre Prud'Homme a été promu au grade d'officier le 14 juillet dernier.

Il est l'un des derniers témoins vivants de la déportation dans les Vosges. Pierre Prud'Homme n'est en effet pas Haut-Alpin de naissance, mais d'adoption. Un département qu'il aime pour ses montagnes et qu'il a rejoint, il y a quatre ans, pour se rapprocher de sa

filles. Il raconte désormais son histoire depuis Embrun. Sa vie est marquée, dès l'adolescence, par les atrocités de la guerre. Né le 7 mars 1926, il n'a que 13 ans quand le conflit éclate. Et tout juste 18 lorsqu'il décide de s'engager dans les rangs de la Résistance.

« Il fallait essayer de les repousser un petit peu (ndlr : les Allemands) », explique-t-il aujourd'hui. Six de ses amis font le même choix. Pendant des mois, ils participent ensemble à des actions de renseignement et de sabotage. Jusqu'à leur arrestation, en juillet 1944, après dénonciation. Commence alors un long parcours dans les camps de concentration : Natzweiler-Struthof (Alsace), Dachau puis Vaihingen (Allemagne).

Un devoir de transmission

« On a été tondu, rasés. On n'était plus les mêmes », se souvient-il, encore ému. De longs mois durant lesquels la faim, le froid, le manque d'hygiène et la peur de la mort sont omniprésents. Le jeune homme tient bon grâce à une force mentale nourrie par l'amitié et l'entraide entre prisonniers. Par l'espoir, aussi..., de l'arrivée des Alliés. Il se concrétise le 8 avril 1945. Pierre Prud'Homme n'a rien oublié, malgré le temps et l'âge. Dès 1960, il s'est engagé en faveur du monde combattant associatif. Pour témoigner, raconter, informer, particulièrement les plus jeunes. Car l'horreur des camps de concentration a mis des années avant d'être (re)connue et d'entrer dans les programmes scolaires.

Après avoir été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1971, il a été promu au grade d'officier le 14 juillet dernier. Une reconnaissance supplémentaire pour son perpétuel devoir de mémoire et de transmission. « J'ai dû le mériter, mais je n'ai fait que mon travail », constate-t-il humblement. Avec toujours une pensée pour ceux qui n'ont pas pu s'en sortir vivants. ■

▲ Charlotte Bourgeois

Cheffe d'entreprise humaine



Charlotte Bourgeois s'est passionnée pour cette entreprise familiale transmise par son père.

À la tête de Welco Industries depuis onze ans, cette haut-alpine d'origine a réussi avec brio à reprendre et pérenniser l'entreprise familiale. Un développement sous le prisme de la création d'emplois et de valeur dans un territoire qu'elle porte dans son cœur.

Rien ne prédestinait Charlotte Bourgeois à prendre un jour la relève de son père. Elle qui s'était plutôt orientée vers l'événementiel culturel, pendant ses études à Sciences Po Aix, a finalement rejoint puis pris la tête de Welco Industries, au Poët.

L'entreprise familiale, créée il y a une quarantaine d'années, s'est spécialisée dans la conception et la fabrication de solutions et produits adaptés aux besoins de refroidissement. Ses motocompresseurs de climatisation et de réfrigération sont très utilisés dans le secteur de l'industrie aéronautique. « J'y suis entrée en 2001 pour aider mon père, se souvient-elle. C'était censé être

temporaire, un an et demi maximum... Contre toute attente, je me suis prise de passion pour cette société, son domaine d'activité, les clients, le produit et le rôle de cheffe d'entreprise. » Une fonction qu'elle assure d'abord en cogérance avec son père, jusqu'à sa retraite, en 2011.

« C'est positif d'avoir de l'ambition ! »

La jeune femme amorce alors un virage au sein de la structure pour mieux coller aux attentes des clients. Elle décide de s'orienter davantage sur des projets aéronautiques et à l'export. Son travail acharné porte ses fruits : onze ans plus tard, Welco Industries

s'est forgé une excellente réputation internationale et a tenu le cap durant la crise sanitaire.

En juillet 2021, Charlotte Bourgeois a été désignée lauréate du prix « Hautes-Alpes au féminin », décerné par le Dauphiné libéré, dans la catégorie cheffe d'entreprise. Elle l'a remporté en partie pour la qualité de son management, très humain. Une reconnaissance qui l'a touchée et la conforte dans l'idée qu'elle mène correctement sa barque.

La dirigeante haut-alpine a néanmoins hésité avant d'accepter d'être candidate. « Cela me dérangeait qu'on vienne me chercher parce que je suis une femme, dit-elle. J'y suis quand même allée parce que je veux montrer aux jeunes gens, filles ou garçons, que c'est positif de travailler et d'avoir de l'ambition. Et qu'on peut être dirigeant et humain à la fois ! » Son parcours parle pour elle. ■



▲ Mobilisation

Le Département solidaire des producteurs de lavande

Un projet de réglementation de la Commission européenne pourrait classer les huiles essentielles de lavande et lavandin parmi les produits dangereux d'ici 2025. Cette modification des textes actuels aurait de lourdes conséquences pour les producteurs haut-alpins. Le Département soutient leur mobilisation contre cette mesure.

La lavande pousse dans les Hautes-Alpes, particulièrement dans le sud du département, dans le territoire du Büech. Une centaine de producteurs la cultivent et la transforment en huile essentielle, contribuant à faire de la France l'un des leaders mondiaux de cette filière. Le pays est actuellement en pole position pour la production de lavandin et en deuxième place pour la lavande.



© Patrick Domeyne

Le sujet a déjà été évoqué par deux fois en assemblée départementale.

Mais cette économie florissante est menacée. La Commission européenne travaille, en effet, actuellement, à réviser la réglementation encadrant les substances chimiques, dont font partie les huiles essentielles. Elle veut mettre en place, d'ici 2025, une nouvelle méthode d'évaluation des risques pour la santé et l'environnement. « C'est une démarche louable, à un bémol près : elle ne prend pas en considération la complexité et la spécificité des produits naturels et des huiles essentielles. Les huiles essentielles de lavande et lavandin pourraient être classées produits dangereux », avertit Gérard Tenoux, le vice-président du Département, conseiller départemental du canton de Serres. Il se fait le porte-parole des producteurs de lavande haut-alpins, vent debout contre ce projet. Un sujet qu'il

a déjà évoqué par deux fois en séance du conseil départemental, en septembre et novembre 2021.

Un équilibre en danger

« 2025 paraît loin, mais c'est en réalité demain, et on sait l'importance de se manifester tôt sur de tels sujets », insiste l'élu. Avec la nouvelle réglementation, les producteurs de « l'or bleu » craignent que les huiles essentielles soient considérées comme cancérigènes, perturbateurs endocriniens ou trop

dangereuses. Et leur utilisation restreinte, voire interdite.

La Commission européenne assure qu'un changement de catégorie pour les huiles essentielles « ne signifiera pas une interdiction ». Mais Gérard Tenoux rappelle les risques d'une telle situation : « Tout un équilibre se perdrait. De la culture de la lavande dépend une partie de l'attrait touristique du territoire, de la production de miel et ainsi de la biodiversité. » Le Département suit donc l'évolution du sujet avec attention. ■

LA LAVANDE DANS LES HAUTES-ALPES



123 hectares de lavande cultivés (environ 5 800 hectares en France)

85 hectares de lavandin cultivés (environ 21 000 en France)



3 tonnes d'huile essentielle de lavande produites (121 tonnes en France)

7 tonnes d'huile essentielle de lavandin produites (1 470 tonnes en France)

Source : Agence de développement des Hautes-Alpes et CHIEF (comité interprofessionnel des huiles essentielles françaises)

▲ Viabilité hivernale

Le réseau routier haut-alpin prêt pour l'hiver

Alors que l'obligation d'équipement des véhicules en période hivernale est entrée en vigueur le 1^{er} novembre dernier, le Département met en place son dispositif habituel pour assurer des conditions optimales de circulation, en comptant sur la responsabilité et le bon sens des automobilistes.



Les opérations de déneigement démarrent dès 4 heures du matin.

À partir de cet hiver et jusqu'au 31 mars, tout véhicule circulant en zone montagneuse devra être équipé de pneus hiver ou, à défaut, de chaînes ou de « chaussettes ». L'ensemble de notre département est concerné par cette obligation. Et si, cette année, les manquements ne seront pas sanctionnés, il convient que tous les automobilistes s'équipent et sachent chaîner le cas échéant. Une question de « bon sens », qui permet d'améliorer la sécurité de tous et de limiter les embouteillages en cas d'intempéries. Pour le reste, le service entretien et exploitation de la route, au Département, a conçu un dispositif de viabilité hivernale, afin de garantir les meilleures conditions possibles de circulation aux automobilistes. Les agents des centres techniques patrouillent sur le réseau départemental en fonction des prévisions météorologiques. Ils peuvent ainsi vérifier l'état des routes de nuit afin de déclencher, éventuellement,

des interventions de déneigement aux alentours de quatre heures du matin.

Des événements intenses plus rares

Ces opérations se déroulent selon des circuits définis au préalable et en fonction de l'importance stratégique des axes de circulation. En toute logique, priorité est donnée aux routes à fort enjeu, le réseau secondaire étant traité ensuite. Si des communes venaient à être bloquées, le Département travaillerait en lien avec la préfecture, qui est chargée de déclencher les services de secours.

Les événements intenses, fortement neigeux, deviennent plus rares avec le changement climatique, le dernier épisode remontant à 2014. Globalement, le volume de précipitations est stable. Les services du Département ont observé que la limite pluie-neige est de plus en plus haute. Néanmoins, l'organisation de la viabilité hivernale, pour un coût prévisionnel de 2,5 millions d'euros par an, reste inchangée pour faire face à toutes les éventualités. Ce service de qualité doit pouvoir s'appuyer sur une responsabilité partagée avec les automobilistes, appelés à s'informer sur les conditions de circulation sur le service inforoutes.hautes-alpes.fr ■

DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS IMPORTANTS



6 antennes techniques

35 saisonniers

138 déneigeurs volontaires

180 agents

37 chasse-neige

5 200 tonnes de sel utilisées l'hiver dernier



▲ Randonnée caturige

La marche à suivre

La crise sanitaire n'a pas entamé le dynamisme de la Randonnée caturige, association détachée de l'Amicale laïque de Chorges depuis 2005 et affiliée à la Fédération française de randonnée pédestre. Les effectifs augmentent et l'agenda des marcheurs ne cesse de se remplir.

Malgré son grand âge et la crise sanitaire, la Randonnée caturige, association fondée au début des années 2000, marche toujours. « Il y a deux ans, nous étions 116, souligne Dominique Bordry, sa présidente. Le Covid a fait tomber les effectifs à 89 marcheurs. Les inscriptions reprennent, avec de nouveaux inscrits, en septembre notamment. »

L'association a récemment instauré des balades de trois heures maximum, « juste pour le plaisir de se promener en bavardant ». Le mardi matin, la randonnée est assez facile et se pratique dans un rayon de 30 kilomètres autour de Chorges. Elle se fait plus sportive

le jeudi, ainsi que deux dimanches par mois.

La marche n'entretient pas seulement la forme physique. Elle crée aussi du lien, rôle social mis en évidence par la pandémie. Les rendez-vous sont donc nombreux et en toute saison. « Cela nous permet de nous ouvrir aux gens qui travaillent encore », explique la présidente.

L'adhésion, auparavant de 28 euros, est maintenue cette année encore à 14, pour que la question budgétaire ne soit pas un obstacle. ■



www.randochorges.fr



© : Randonnée caturige

Des randonnées pour tous et en toute saison.

▲ Nako

Une success story gourmande

Les restrictions sanitaires n'ont pas empêché la réussite de cette entreprise. Elles ont même confirmé la pertinence de ce modèle d'épicerie-rôtisserie-traiteur-cave à vins. Tournée vers les richesses locales, elle propose une offre qui n'existait pas encore à Chorges, Savines-le-Lac et La Bâtie-Neuve.

Avant d'ouvrir un premier commerce, Stéphane Giordano et Florent Marcatand travaillaient dans la grande distribution, le premier au rayon boucherie, le second comme directeur financier. Ils décident d'allier leurs compétences en créant cette boutique innovante, baptisée Nako, surnom du père de Stéphane.

L'un est au four, l'autre aux papiers. Le concept d'épicerie-rôtisserie-traiteur-cave à vins fonctionne malgré un calendrier défavorable. La première enseigne, à Chorges, ouvre juste avant le deuxième confinement. Le duo se lance alors dans la livraison à domicile de plats réconfortants : oreilles d'âne, pot-au-feu, etc. Les Caturiges leur font bon accueil et ne les oublient pas à la réouverture.

Le modèle essaime à La Bâtie-Neuve, en avril, puis à



© : Nako

Le duo a fait mouche avec un concept de boutique innovant.

Savines-le-Lac, en juin dernier. À Chorges, la cave est désormais indépendante, depuis début novembre, avec une belle sélection de vins et spiritueux locaux, et des embauches prochaines à la clé. ■



www.nako-traiteur.fr

▲ Maison du vigneron

Cépages d'histoire

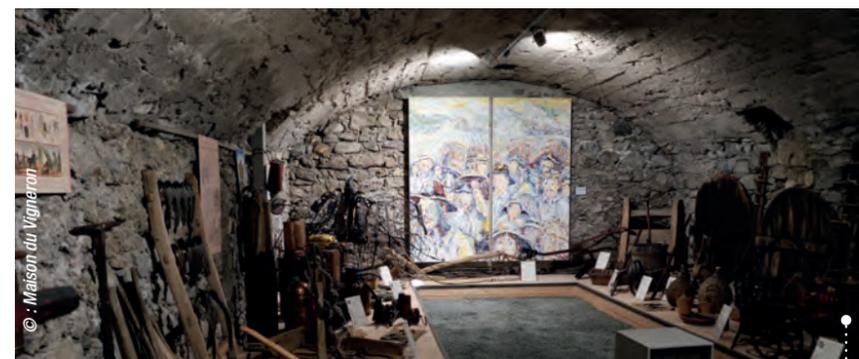
Depuis février 2020, la Maison du vigneron, à Remollon, présente aux curieux la fabrication du vin et de l'histoire plus que millénaire du vignoble haut-alpin, en pleine renaissance. Un projet ambitieux, aux dimensions à la fois économique, culturelle et touristique, qui vise à faire de Remollon une destination œnotouristique.

Une dizaine d'années auront été nécessaires pour que le projet de la Maison du vigneron prenne vie dans une ancienne épicerie de Remollon transformée en musée viticole. « Il a fallu monter les collections, décrocher les subventions, notamment auprès du programme européen Leader, concevoir le projet architectural », se souvient Yves

Chiarabella, responsable du service culture et patrimoine de Remollon. Elle a ouvert en février 2020, « avant d'essayer les plâtres du Covid... ».

La première saison a néanmoins répondu aux attentes de ses créateurs, notamment grâce aux animations proposées par la personne recrutée par la communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance

ou aux activités pour les enfants autour des goûts et des assemblages de jus de raisin ! La collection permanente, installée dans une cave du XVIII^e siècle, reprend les étapes de la fabrication du vin. À l'étage, une exposition d'objets retrace l'histoire du vignoble haut-alpin depuis le VIII^e siècle, sans oublier les espaces de projection et de dégustation... « L'objectif est de faire connaître l'histoire de notre vignoble, en renaissance depuis une cinquantaine d'années. On ajoute deux ou trois nouvelles installations chaque année », explique Yves Chiarabella. Le musée est fermé pour la saison, mais le travail continue afin d'améliorer les lieux avec, notamment, l'aménagement de la place ainsi que du jardin, où sera installé un pressoir. L'ambition est de faire de Remollon, d'ici quelques années, une destination œnotouristique de premier plan. ■



© : Maison du vigneron

La collection est installée dans une cave du XVIII^e siècle.



Renseignements : 07 63 57 02 45

▲ Le Balcon de Théus

Bistrot de pays avec vue

Le Balcon de Théus vit enfin sa première véritable saison hivernale. Ouvert en mai 2019, ce bar-restaurant est le résultat d'une heureuse rencontre entre l'ambition portée par le conseil municipal du village éponyme et le

projet de Mathieu Gassie, amoureux de ce territoire où il s'est installé il y a une quinzaine d'années. « Fromages, légumes, vins... On a tout ici », s'enthousiasme-t-il. Labellisé Bistrot de pays en mars 2020, le Balcon de Théus est un lieu de vie ouvert toute l'année. Mathieu

Gassie y organise régulièrement des concerts. Et quand le temps le permet, on profite du balcon pour le café ! ■



Renseignements : 06 15 65 76 97



© : Mathieu Gassie

Un régal pour les papilles... et pour les yeux.

Vos élus



Valérie Rossi,
conseillère départementale déléguée
à l'économie sociale et solidaire



Joël Bonnafoux,
conseiller départemental délégué
au patrimoine archivistique



▲ Chiens de traîneau

Un grand bol d'oxygène en bonne compagnie



© : Jordi Allirand

L'activité est tellement prisée qu'il faut s'y prendre très à l'avance pour trouver un créneau disponible...

Les baptêmes et initiations en chiens de traîneau sont des alternatives au ski de plus en plus prisées. Accessibles à tout âge, ces activités sont proposées aux quatre coins du département, en station ou en pleine nature. En hiver, évidemment, mais également tout le reste de l'année.

Les balades en chiens de traîneau permettent aux amateurs de profiter autrement de la nature et des beaux paysages haut-alpins. Dopés par un engouement croissant, une quinzaine de prestataires proposent cette activité partout dans le département.

Pour les personnes les plus sportives, il est possible de s'initier à la conduite de traîneau. « Vous êtes seul dessus et c'est à vous de le contrôler ainsi que les chiens, même si vous êtes, bien sûr, sous l'encadrement d'un professionnel », explique Jordi Allirand, qui

propose cette activité à Névache et Serre-Chevalier. Et de prévenir : « Conduire un traîneau est une véritable activité sportive. Il faut donc, au minimum, être en bonne forme physique. »

Si l'initiation est réservée à un public plutôt sportif et adulte, le baptême, lui, est accessible à tous, pour prendre un grand bol d'oxygène. Les amateurs se laissent alors tracter par un attelage d'au moins une demi-douzaine de canidés fougueux, dirigés par un musher (nom donné aux professionnels). La durée de la balade,

plutôt tonique, varie de trente minutes à une heure trente, selon les envies et les lieux.

« Il n'y a pas de restriction d'âge, si ce n'est de 2 à... 99 ans », plaisante Rémi, de chez Nunatak Chiens de Traîneau, entreprise basée à Crots. Les deux pratiques sont néanmoins fortement déconseillées aux femmes enceintes en raison des secousses générées et des risques de chute. En revanche, il n'y a pas de limite en termes de poids, le traîneau pouvant supporter jusqu'à 200 kilos.

À la découverte de la meute

D'ailleurs, le baptême comme l'initiation ne se résument pas à une simple balade. Les mushers invitent systématiquement les visiteurs à passer un moment convivial

et chaleureux avec leurs chiens. « Il y a toujours une découverte de notre meute et de nos prestations afin de rappeler que la sortie en traîneau n'est pas juste un manège, mais bien une activité d'équipe avec les animaux », souligne Jordi Allirand. Il en est de même chez Nunatak, à Crots, où Rémi Métral présente ses 18 « petites boules d'amour » à chaque nouveau groupe. Un instant chaleureux, qui rend l'expérience encore plus agréable.

L'activité chiens de traîneau (traîneau à chiens) ne se cantonne pas à l'hiver, mais se pratique toute l'année. Les prestataires proposent, en effet, des sorties en kart à la belle saison, l'équivalent du traîneau, mais sur roues, ainsi que des « canirando », des balades tractées par un chien. « C'est très ludique pour les enfants, qui ne voient plus la randonnée comme une punition, mais comme

un moment de partage avec les animaux », remarque Jordi Allirand.

Cette diversification, en plus de maintenir les chiens en bonne condition physique, pourrait bien se révéler indispensable à l'avenir, si la neige venait un jour à manquer. Elle permet aussi d'élargir la période durant laquelle on peut profiter de cette activité. Et c'est bien utile, puisque les mois d'hiver affichent complet des semaines à l'avance.

« L'activité a le vent en poupe depuis plusieurs années déjà. La fermeture des remontées mécaniques, en 2020-2021, nous a encore ramené davantage de clientèle, alors qu'on était déjà au complet », constate Rémi. Mieux vaut donc réserver au plus tôt pour être sûr de pouvoir vivre cette aventure, ou se rabattre sur les autres saisons... ■

▲ Où pratiquer l'activité de chien de traîneau dans les Hautes-Alpes ?*

Alpi Traîneau, Orcières
06 60 68 32 44

Artic Dream Dog Sledding, Arvieux
06 23 91 16 92

Azak Mushing, Abriès
06 89 66 38 30

Jordi Allirand, La Salle-les-Alpes et Névache
06 08 48 29 96/04 76 79 90 59

La Tribu Rando, Briançon
04 92 21 34 63

La Tribu Rando de Seb, Névache
04 92 21 34 63

Les Traîneaux du Dévoluy, la Joue du Loup
07 68 82 77 24

L'Empreinte Nordique, Val-des-Prés
07 88 58 03 15

Mush and Co, Vars
06 48 39 29 66

Mushing Addict', Les Vigneaux
06 34 27 39 72

Nomad'Esprits, Orcières
06 87 37 48 30

Nunatak Chiens de Traîneau, Crots
06 52 11 32 92

Passion Traîneau, Saint-Julien-en-Champsaur
06 30 38 84 11

Tatonka Adventures, Les Orres
06 64 77 97 99

Travel Dog, Ancelle
07 83 44 09 10

Wild Expériences Chiens de Traîneau, Crévoux
06 22 22 76 47

L'Échaillon Hôtel
(organisateur de séjours multiactivités),
Névache
04 92 21 37 30

Le Chalet d'en hô
(organisateur de séjours), Névache
04 92 20 12 29

*Pour pratiquer ces activités, vous pouvez également contacter les offices de tourisme.

Val-des-Prés

Rénovation de la toiture de l'école communale Émilie-Carles

L'école subissait des infiltrations au niveau de sa toiture. Des travaux urgents étaient nécessaires et l'équipe municipale a souhaité leur apporter un soin particulier. La rénovation totale de la toiture ainsi que le remplacement des deux fenêtres de toit permettent désormais aux élèves et aux professeurs de travailler dans de meilleures conditions.



Budget : 25 967 € HT
Subvention du Département : 18 177 €

Aubessagne

Réhabilitation et extension de la cantine scolaire

À la suite de la fermeture de l'école des Costes, le nombre d'enfants fréquentant le service de la cantine a fortement augmenté. Le projet a permis d'agrandir les locaux afin de préparer les repas et d'accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions. Les travaux ont concerné l'agrandissement de la salle de restaurant sur l'actuelle terrasse couverte et l'extension de la cuisine.

Budget : 170 720 € HT
Subvention du Département : 51 216 €

Saint-Véran

Mise en place de bornes de services pour camping-cars

La commune de Saint-Véran souhaitait améliorer l'accueil touristique en aménageant des stationnements dédiés aux camping-cars. Un parking situé en haut du village était déjà en partie réservé à ce type de véhicules de plus en plus nombreux. Pour continuer à leur proposer un service adapté, comprenant notamment un système de vidange aux normes actuelles et d'approvisionnement en eau potable, le projet a consisté à réaménager cette aire d'accueil en mettant en place une station sanitaire (évacuation des WC, point d'eau). Il a aussi permis d'implanter un horodateur automatique de stationnement avec paiement possible par carte bancaire.



Budget : 31 964 € HT
Subvention du Département : 7 489 €

Châteauneuf-de-Chabre (Val Buëch-Méouge)

Réfection et mise aux normes du pont du Rif

Le pont du Rif, situé en rive gauche des gorges de la Méouge, permet de franchir le Rif de Pomet. Il supporte la voie communale n°2 qui dessert le hameau de Pomet, le site de vol libre de Chabre dont la renommée est internationale, et permet de rejoindre (en voie secondaire) la commune de Barret-sur-Méouge. L'ouvrage présentait des désordres structurels qui s'aggravaient d'année en année. Des travaux de réfection ont permis de sécuriser le pont qui respecte désormais les normes en vigueur pour les usagers de la voie, mais aussi pour les nombreux pratiquants de sports de nature (baignade, canyoning...) qui fréquentent le Rif de Pomet. Ils ont permis d'enlever la végétation aux abords immédiats de l'ouvrage et d'effectuer des travaux de maçonnerie et de génie civil.



Budget : 60 630 € HT
Subvention du Département : 18 189 €

Montbrand

Mise aux normes de la défense incendie

La commune souhaitait réaliser des aménagements de défense incendie pour se conformer à la réglementation départementale de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI). Pour sécuriser le village de Montbrand, ses hameaux et ses habitants, elle a amélioré la défense incendie sur l'ensemble de son territoire et pourra à l'avenir suivre la turbidité des sources de Ruynet et de Pra Moulet. L'aménagement de canalisation pour les poteaux incendie et l'installation de citernes de défense extérieure contre l'incendie (DECI) ont été réalisés sur le chef-lieu de la commune, dans les hameaux de Creyers, de Combe Chaude et de Ruynet.



Budget : 207 940 € HT
Subvention du Département : 60 000 €

La Freissinouse

Acquisition de matériel informatique pour la mairie

L'infrastructure informatique se résumait à une station de travail faisant office de serveur sans sécurisation des données. La mairie devait impérativement s'équiper d'un serveur avec un système de sauvegarde local et distant, protégé électriquement et permettant de sécuriser ses données informatiques en plus d'offrir de meilleures conditions de travail aux secrétaires et aux élus. Deux ordinateurs portables supplémentaires font désormais office de matériel de secours en cas de problème sur les autres postes et les locaux de la mairie ont été dotés d'un réseau wifi sécurisé.

Budget : 8 270 € HT
Subvention du Département : 5 790 €

Groupe de la Majorité départementale

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser au nom de la Majorité départementale nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Une année que nous souhaitons placer sous le signe du dynamisme, de l'ambition, du rebond après celles que nous avons traversées dans un contexte sanitaire si particulier.

La pandémie a considérablement bouleversé notre quotidien et nos modes de vie. La France change, les Hautes-Alpes changent et le rôle du Département est d'accompagner ces changements et de préparer notre territoire pour l'ancrer définitivement dans le monde nouveau qui se dessine sous nos yeux.

L'assemblée départementale a voté à l'unanimité le budget 2022 de la collectivité il y a quelques semaines. À l'invitation du Groupe de la Majorité départementale, elle a adopté un budget ambitieux, qui fait la part belle à l'investissement, au développement et à l'attractivité de notre territoire.

La Majorité départementale entend ainsi poursuivre l'action qu'elle a engagée ces dernières années et qui fait des Hautes-Alpes un Département qui investit massivement, avec un montant par habitant qui dépasse les 410 euros quand les moyennes des Départements de notre taille et des Départements français sont de loin inférieures à notre niveau (214 euros et 167 euros par habitant, respectivement).

Ces investissements, nous souhaitons que l'ensemble des vallées haut-alpines en bénéficie. C'est pourquoi le budget 2022 affiche une enveloppe conséquente destinée à financer les projets portés par les communes. Faire confiance aux communes, c'est faire confiance aux territoires, c'est aussi s'appuyer au quotidien sur ceux qui connaissent le mieux les particularités de chacun de nos villages.

Éducation, retour à l'emploi, maintien à domicile des personnes âgées, accompagnement des transitions énergétique et écologique sont pour nous autant de domaines porteurs d'avenir et importants dans le quotidien de chacun d'entre nous.

En 2022, le Département sera à vos côtés, comme il l'a toujours été.

Arnaud Murgia et Lionel Para,
co-présidents

Groupe "Propositions pour les Hautes-Alpes"

En ce début de mandat, notre groupe prend ses marques, avec les délégations accordées à trois de ses élus : Joël Bonnaffoux, Patrimoine archivistique ; Anne Truphème, Schéma départemental des enseignements artistiques ; Valérie Rossi, Économie sociale et solidaire. Ces nouvelles délégations vont nous amener à nous impliquer davantage dans la vie du Département et à participer aux prises de décisions qui amélioreront le quotidien des Haut-Alpins.

Notre groupe a déjà mis en avant un certain nombre de sujets et de propositions devant l'assemblée départementale : la jeunesse, l'écologie, les infrastructures routières, l'économie sociale et solidaire...

La saison touristique d'hiver commence. Nos stations, fortement impactées l'année dernière, vont pouvoir de nouveau accueillir les touristes et nous espérons vivement que l'économie liée à toute cette activité va pouvoir repartir, malgré des conditions qui ne sont pas encore au beau fixe. Nous pensons également à tous les saisonniers de nos territoires et d'ailleurs, qui ont fortement besoin de ce réservoir d'emploi. Cette nouvelle année 2022 sera celle des grandes échéances électorales : les présidentielles et les législatives. C'est un rendez-vous démocratique important. Les Français devront faire des choix pour l'orientation de notre pays.

Le Département de son côté devra également prendre des mesures pour être au plus près des besoins des citoyens comme il l'a déjà fait et venir en aide aux plus fragilisés.

Nous participerons à ces orientations de manière constructive, relaierons sur nos cantons les initiatives prises. Nous serons toujours à votre écoute et à votre disposition, que vous soyez un particulier, un responsable associatif, un acteur économique ou un élu local. Nous restons persuadés que la proximité reste fondamentale pour mener des actions et faire des choix appropriés pour nos territoires.

Nous vous souhaitons une belle année 2022 avec plus sérénité pour tous.

Valérie Rossi et Joël Bonnaffoux,
Canton de Chorges, co-présidents

Pour vous permettre d'accéder
à vos domaines skiables

T
on est là.

L
Le Département mobilise plus de 200 agents et 60 engins
spécialisés sur tout le territoire pour surveiller, déneiger
et saler les 2000 km du réseau départemental.



Hautes-Alpes
le département